MC2I

Société par actions simplifiée au capital de 124.112 euros
Siège social : 51, rue François 1er – 75008 Paris
352 033 914 RCS Paris

(la « **Société** »)

.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 18 JUIN 2026

.

[...]

PREMIÈRE RÉSOLUTION

[...]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fixation du dividende

L'Assemblée, connaissance prise du Rapport de Gestion et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

après avoir constaté que les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 et approuvés par la présente Assemblée font ressortir un bénéfice net de l'exercice de 17.171.789 euros et un report à nouveau de 14.639.893 euros,

décide, sur proposition du président de la Société, d'affecter et de répartir ce bénéfice et le report à nouveau de la façon suivante :

Bénéfice	17.171.789 euros
Report à nouveau antérieur	14.639.893 euros
Dividende distribué prélevé sur le bénéfice	17.171.789 euros
Dividende distribué prélevé sur le report à nouveau	12.684.904 euros
Poste « Autre Réserve » créé à cet effet	1.954.989 euros
Report à nouveau	0 euro

Le dividende est fixé à 3.849 euros par action pour chacune des actions ouvrant droit au dividende.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux et réglementaires. Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes

correspondant aux dividendes non versés à hauteur de ces actions seraient affectées au compte "*report à nouveau*".

Lorsqu'il est versé à des associés personnes physiques domiciliés fiscalement en France, le dividende est soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux global de 31,4 %, incluant (i) l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A, B-1° du Code général des impôts) et (ii) les prélèvements sociaux au taux de 18,6 %. Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France pourront toutefois opter pour l'assujettissement de ce dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 200 A, 2 du Code général des impôts) lors du dépôt de leur déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Conformément à l'article 243 *bis* du Code général des impôts, l'Assemblée **prend acte** qu'il a été procédé :

- au cours de l'exercice 2025, une distribution de dividendes d'un montant d'environ 1.610 euros par action, soit un montant global de 12.488.770 euros dont 188.580 euros étaient éligibles à la réfaction de 40% ;

- au cours de l'exercice 2024, une distribution de dividendes d'un montant d'environ 1.379 euros par action, soit un montant global de 10.696.903 euros dont 161.343 euros étaient éligibles à la réfaction de 40% ;

- le 14 février 2023, à une distribution exceptionnelle de réserves, par prélèvement sur le compte report à nouveau, d'un montant d'environ 1.706,99 euros par action, soit un montant global de 13.241.113,56 euros dont 199.718 euros étaient éligibles à la réfaction de 40% ;

- au cours de l'exercice 2023, à une distribution de dividendes d'un montant d'environ 1.029 euros par action, soit un montant global de 7.981.953 euros dont 120.393 euros étaient éligibles à la réfaction de 40%.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

[...]

QUATRIÈME DECISION

[...]

CINQUIÈME DECISION

[...]

SIXIEME RESOLUTION

[...]

SEPTIEME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale requise.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal, lequel a été , après lecture, par le Président, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service www.yousign.com.

Certifié conforme par le Président

Certifié conforme



Marignan Investissement
Représentée par Magenta Développement
Elle-même représentée par Magenta Investissement
Elle-même représentée par Monsieur Arnaud Gauthier

MC2I

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

SACOR AUDIT
Commissaire aux comptes
13, rue Auber
75009 Paris

MC2I
Société par actions simplifiée
51, rue François 1er
75008 Paris
352 033 914 RCS Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Associés de la société MC2I,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MC2I** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur Seine et Paris, le 3 juin 2026

Grant Thornton **Membre français de Grant Thornton International**	**SACOR AUDIT**
Olivier Bochet Associé	Philippe Guibora Associé

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	184 757	154 880	29 877	48 648	- 18 771
Fonds commercial	492 437		492 437	492 437	
Autres immobilisations incorporelles	1 906	1 906			
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	1 612 812	940 469	672 343	808 369	- 136 026
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 024 469	839 101	1 185 368	737 884	447 484
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes				78 820	- 78 820
Immobilisations financières					
Participation	30 000		30 000	30 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	896 252		896 252	775 185	121 067
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**5 242 632**	**1 936 355**	**3 306 277**	**2 971 343**	**334 934**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	44 845 946		44 845 946	43 229 102	1 616 844
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	202		202	102 029	- 101 827
. Personnel	15 440		15 440	15 569	- 129
. Organismes sociaux	220 732		220 732	164 555	56 177
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	802 453		802 453	886 854	- 84 401
. Autres	549 554		549 554	267 650	281 904
Charges constatées d'avance	1 359 732		1 359 732	1 903 075	- 543 343
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	26 302 110		26 302 110	16 719 586	9 582 524
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	11 490 834		11 490 834	15 673 421	-4 182 587
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**85 587 002**		**85 587 002**	**78 961 841**	**6 625 161**
Frais d'émission des emprunts (V)					

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
		Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Primes de remboursement des emprunts	(VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif	(VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)		**90 829 634**	**1 936 355**	**88 893 279**	**81 933 184**	**6 960 095**

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 124 112)	124 112	124 112	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	145 456	145 456	
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	12 411	12 411	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	-0	-0	
Report à nouveau	14 639 893	9 870 444	4 769 449
Résultat de l'exercice	17 171 789	17 258 219	- 86 430
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**32 093 661**	**27 410 642**	**4 683 019**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	16 100		16 100
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**16 100**		**16 100**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 358	11 368	- 1 010
Emprunts et dettes financières diverses		207 301	- 207 301
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	68 097		68 097
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 878 524	5 013 436	- 134 912
Dettes fiscales et sociales	37 353 723	34 315 111	3 038 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	328 074	14 657	313 417
Produits constatés d'avance	14 144 741	14 960 668	- 815 927
TOTAL DES DETTES (III)	**56 783 517**	**54 522 542**	**2 260 975**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**88 893 279**	**81 933 184**	**6 960 095**

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	198 958 138	181 007 191	17 950 947	9,92
Montant net du chiffre d'affaires	**198 958 138**	**181 007 191**	**17 950 947**	**9,92**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	356 188		356 188	N/S
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	91 852	320 815	- 228 963	-71,37
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	3 204	17	3 187	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**199 409 382**	**181 328 023**	**18 081 359**	**9,97**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	42 852 130	37 218 707	5 633 423	15,14
Impôts, taxes et versements assimilés	2 813 915	2 495 735	318 180	12,75
Salaires	87 912 316	79 958 030	7 954 286	9,95
Cotisations sociales	38 187 886	33 877 591	4 310 295	12,72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	368 929	277 998	90 931	32,71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	107 952		107 952	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres charges	1 046	96	950	989,58
Total des charges d'exploitation (II)	**172 244 176**	**153 828 156**	**18 416 020**	**11,97**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**27 165 206**	**27 499 867**	**- 334 661**	**-1,22**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	1 991	6 820	- 4 829	-70,81
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	161 819	136 172	25 647	18,83
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change		1	- 1	-100
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	324 062	32 843	291 219	886,70
Total des produits financiers (V)	**487 872**	**175 835**	**312 037**	**177,46**

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	11 854	8 030	3 824	47,62
Différences négatives de change	45	235	- 190	-80,85
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**11 899**	**8 265**	**3 634**	**43,97**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**475 973**	**167 571**	**308 402**	**184,04**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**27 641 179**	**27 667 438**	**- 26 259**	**-0,09**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels	3 220		3 220	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	**3 220**		**3 220**	**N/S**
Charges exceptionnelles		626	- 626	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**626**	**- 626**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 220**	**-626**	**3 846**	**614,38**
Participation des salariés (IX)	4 791 192	4 567 093	224 099	4,91
Impôts sur les bénéfices (X)	5 681 418	5 841 500	- 160 082	-2,74
Total des Produits (I+III+V+VII)	**199 900 474**	**181 503 859**	**18 396 615**	**10,14**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**182 728 685**	**164 245 640**	**18 483 045**	**11,25**
BENEFICE OU PERTE	**17 171 789**	**17 258 219**	**- 86 430**	**-0,50**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

MC2I

Annexes aux comptes annuels

COMMISSAIRE AUX COMPTES
SACOR AUDIT

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 88 893 278,70 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 17 171 789,04 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont-été appliquées conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité en application des nouvelles normes comptables. Aucune immobilisation n'a été jugée décomposable, toutefois il a été admis que la durée d'usage et la durée d'utilité se trouvaient alignées.

- Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 8 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend :
- Les logiciels. Ceux-ci, sont amortis comptablement sur un à cinq ans et fiscalement sur 1 an, donnant lieu ainsi à des amortissements dérogatoires pour différence de durée.
- Les fonds de commerce : il est déprécié en cas de perte de valeur et il est interdit de reprendre toute dépréciation du fonds.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode significatif par rapport à l'exercice précédent n'est à signaler.

Nous rappelons que pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-6, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022, homologué le 30 décembre 2023, relatif au plan comptable général et sont conformes aux principes généralement admis.
Ce règlement, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 01er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisés par nature en résultat exceptionnel.
Le changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes au 31 décembre 2025.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

L'impact de la suppression de la technique des transferts de charges a eu pour incidences : d'augmenter les produits d'exploitation de 320 815 € et donc de majorer les charges de personnel de 320 815 €.

c. Présentation de la colonne comparative du Bilan et du compte de résultat tel que publiés au 31 décembre 2024

L'application du nouveau règlement à été réalisée de manière prospective.

	2024 ANC 2022-06	2024 Publié
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	181 007 191	181 007 191
Montant net du chiffre d'affaires	**181 007 191**	**181 007 191**

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

	2024 ANC 2022-06	2024 Publié
	Total	Total
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		320 815
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	17	17
Total des produits d'exploitation (I)	**181 007 208**	**181 328 023**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	37 218 707	37 218 707
Impôts, taxes et versements assimilés	2 495 735	2 495 735
Salaires	79 637 215	79 958 030
Cotisations sociales	33 877 591	33 877 591
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	277 998	277 998
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	96	96
Total des charges d'exploitation (II)	**153 507 341**	**153 828 156**
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**27 499 867**	**27 499 867**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	6 820	6 820
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés	136 172	136 172
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	1	1
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	32 843	32 843
Total des produits financiers (V)	**175 835**	**175 835**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	8 030	8 030
Différences négatives de change	235	235
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (VI)	**8 265**	**8 265**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**167 571**	**167 571**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**27 667 438**	**27 667 438**

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

	2024 ANC 2022-06	2024 Publié
Produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles	626	626
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**626**	**626**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-626**	**-626**
Participation des salariés (IX)	4 567 093	4 567 093
Impôts sur les bénéfices (X)	5 841 500	5 841 500
Total des Produits (I+III+V+VII)	**181 503 859**	**181 503 859**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**164 245 640**	**164 245 640**
BENEFICE OU PERTE	**17 258 219**	**17 258 219**
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

ACTIF	2024 ANC2022-06	ACTIF	2024 Publié
	Net		Net
Capital souscrit non appelé		Capital souscrit non appelé	
		Actif immobilisé	
Frais d'établissement		Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement		Recherche et développement	
Concessions, brevets, licences, marques, solutions informatiques, droits et valeurs	48 648	Concessions, brevets, licences, marques, solutions informatiques, droits et valeurs	48 648
Fonds commercial	492 437	Fonds commercial	492 437
Autres immobilisations incorporelles		Autres immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles			
Terrains		Terrains	
Constructions	808 369	Constructions	808 369
Installations techniques, matériel et outillage		Installations techniques, matériel et outillage	
Autres immobilisations corporelles	737 884	Autres immobilisations corporelles	737 884
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes	78 820	Immobilisations en cours	78 820
Immobilisations financières		Avances et acomptes	
		Participations évaluées selon mise en équivalence	
Participation	30 000	Autres participations	30 000
Créances rattachées à des participations		Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés		Autres titres immobilisés	
Prêts		Prêts	
Autres immobilisations financières	775 185	Autres immobilisations financières	775 185
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**2 971 343**	**TOTAL (I)**	**2 971 343**
		Actif circulant	
Stocks et en-cours			
Matières premières, approvisionnements		Matières premières, approvisionnements	
En cours de production		En-cours de production de biens	
		En-cours de production de services	
Produits finis		Produits intermédiaires et finis	
Marchandises		Marchandises	

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

ACTIF	2024 ANC2022-06 Net	ACTIF	2024 Publié Net
Avances et acomptes versés sur commandes		Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	43 229 102	Clients et comptes rattachés	43 229 102
Autres créances		Autres créances	
. Fournisseurs débiteurs	102 029	. Fournisseurs débiteurs	102 029
. Personnel	15 569	. Personnel	15 569
. Organismes sociaux	164 555	. Organismes sociaux	164 555
. Etat, impôts sur les bénéfices		. Etat, impôts sur les bénéfices	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	886 854	. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	886 854
. Autres	267 650	. Autres	267 650
Charges constatées d'avance	1 903 075	Charges constatées d'avance	1 903 075
Capital souscrit et appelé, non versé		Capital souscrit et appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement		Valeurs mobilières de placement	16 719 586
. Actions propres			
. Autres titres	16 719 586		
Instruments financiers à terme et jetons		Instruments financiers à terme et jetons	
Disponibilités	15 673 421	Disponibilités	15 673 421
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**78 961 841**	**TOTAL (II)**	**78 961 841**
Frais d'émission des emprunts		Charges à répartir sur plusieurs exercices	
Primes de remboursement des emprunts		Primes de remboursement des obligations	
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif		Ecarts de conversion et différences	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**81 933 184**	**TOTAL ACTIF (0 à V)**	**81 933 184**

PASSIF	2024 ANC2022-06	PASSIF	2024 Publié
Capitaux Propres		***Capitaux Propres***	
Capital (dont versé : 124 112)	124 112	Capital social ou individuel (dont versé :	124 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	145 456	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	145 456
Ecarts de réévaluation		Ecarts de réévaluation	
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	12 411	Réserve légale	12 411
Réserves statutaires ou contractuelles		Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées		Réserves réglementées	
Autres réserves	-0	Autres réserves	-0
Report à nouveau	9 870 444	Report à nouveau	9 870 444
Résultat de l'exercice	17 258 219	Résultat de l'exercice	17 258 219
Résultat de l'exercice précédent à affecter		Résultat de l'exercice précédent à affecter	
Subventions d'investissement		Subventions d'investissement	
Provisions réglementées		Provisions réglementées	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**27 410 642**	**TOTAL (I)**	**27 410 642**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs		Produits des émissions de titres	
Avances conditionnées		Avances conditionnées	
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I		**TOTAL (II)**	
Provisions pour risques et charges		***Provisions pour risques et charges***	
Provisions pour risques		Provisions pour risques	
Provisions pour charges		Provisions pour charges	

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

PASSIF	2024 ANC2022-06	PASSIF	2024 Publié
TOTAL DES PROVISIONS (II)		**TOTAL (III)**	
Emprunts et dettes		***Emprunts et dettes***	
Emprunts obligataires convertibles		Emprunts obligataires convertibles	
Autres Emprunts obligataires		Autres Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès	11 368	Emprunts et dettes auprès des	
		. Emprunts	
		. Découverts, concours bancaires	11 368
Emprunts et dettes financières diverses	207 301	Emprunts et dettes financières diverses	
		. Divers	
		. Associés	207 301
Instruments financiers à terme		Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en		Avances et acomptes reçus sur	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 013 436	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 013 436
Dettes fiscales et sociales	34 315 111	Dettes fiscales et sociales	
		. Personnel	16 808 271
		. Organismes sociaux	5 122 442
		. Etat, impôts sur les bénéfices	
		. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 069 269
		. Etat, obligations cautionnées	
		. Autres impôts, taxes et assimilés	1 315 128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		Dettes sur immobilisations et comptes	
Autres dettes	14 657	Autres dettes	14 657
Produits constatés d'avance	14 960 668	Produits constatés d'avance	14 960 668
TOTAL DES DETTES (III)	**54 522 542**	**TOTAL (IV)**	**54 522 542**
Ecart de conversion et différences d'évaluation		Ecart de conversion et différences	
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**81 933 184**	**TOTAL PASSIF (I à V)**	**81 933 184**

Identité de l'entité tête de groupe

La société mc2i est consolidée. La société tête de groupe est la société Magenta Investissement, dont le siège social est situé au 51 rue François 1er à Paris (75 008).

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Magenta Investissement Siège : 51 rue François 1er – 75008 PARIS SIRET :947 960 126 Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège social.
Entité qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Magenta Investissement Siège : 51 rue François 1er – 75008 PARIS SIRET :947 960 126 Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège social.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS POST CLOTURE

La situation géopolitique au moyen orient n'a pas à ce stade d'incidence sur les comptes annuels et l'activité de l'entreprise.

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 492 437 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	492 437		492 437
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	***492 437***		***492 437***

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 242 632 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	679 100			679 100
Immobilisations corporelles	3 054 483	661 717	78 920	3 637 281
Immobilisations financières	805 185	124 066	3 000	926 252
TOTAL	***4 538 768***	***785 783***	***81 920***	***5 242 632***

Amortissements et provisions d'actif = 1 936 355 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	138 015	18 771		156 786
Immobilisations corporelles	1 429 411	350 159		1 779 569
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 567 426***	***368 929***		***1 936 355***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	179 574	149 697	29 877	de 1 à 5 ans
Marque logo	5 183	5 183	0	10 ans
Fds commercial mc2ic	492 437	0	492 437	Non amortiss.
Autres immobilisations incorpor.	1 906	1 906	0	3 ans
Aai des constructions	1 612 812	940 469	672 343	8 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	802 562	223 455	579 107	de 3 à 10 ans
Install. agenc. amenag. courbevoie	28 082	1 762	26 320	de 6 à 10 ans
Materiel de bureau et informatique	343 390	270 074	73 317	de 2 à 8 ans
Mat bureau & info courbevoie	5 343	1 315	4 029	de 3 à 6 ans
Mobilier	652 305	324 373	327 931	8 ans
Mobilier courbevoie	192 787	18 122	174 665	de 5 à 10 ans
TOTAL	***4 316 381***	***1 936 355***	***2 380 025***	

L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire

Etat des créances = 48 690 310 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	896 252		896 252
Actif circulant & charges d'avance	47 794 058	47 794 058	
TOTAL	***48 690 310***	***47 794 058***	***896 252***

Produits à recevoir par postes du bilan = 8 348 575 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	8 139 197
Autres créances	157 739
Disponibilités	51 639
TOTAL	***8 348 575***

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Charges constatées d'avance = 1 359 732 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 124 112 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7 757	16,00	124 112
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***7 757***	***16,00***	***124 112***

Tableau de variation des capitaux propres

En €	Au 31/12/2024	Résultat	Autres flux	Au 31/12/2025
Capital social	124 112			124 112
Prime de fusion	145 456			145 456
Réserve légale	12 411			12 411
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	9 870 444	+ 4 769 449		14 639 893
Résultat de l'exercice 2024	17 258 219	- 4 769 449	- 12 488 770	0
Résultat de l'exercice 2025		17 171 789		17 171 789
Provisions règlementées				
Total	27 410 642	17 171 789	-12 488 770	32 093 661

Mc2i a procédé au cours de l'exercice 2025, à une distribution de dividende de 12 488 770 €

Provisions = 16 100 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		107 952	91 852		16 100
TOTAL		***107 952***	***91 852***		***16 100***

Etat des dettes = 56 715 420 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	10 358	10 358		
Dettes financières diverses	9 863	9 863		
Fournisseurs	4 878 524	4 878 524		
Dettes fiscales & sociales	37 353 723	37 353 723		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	318 211	318 211		
Produits constatés d'avance	14 144 741	14 144 741		
TOTAL	***56 715 420***	***56 715 420***		

Charges à payer par postes du bilan = 20 307 464 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	10 358
Emp.& dettes financières div.	9 863
Fournisseurs	1 127 759
Dettes fiscales & sociales	19 159 483
Autres dettes	
TOTAL	***20 307 464***

Produits constatés d'avance = 14 144 741 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

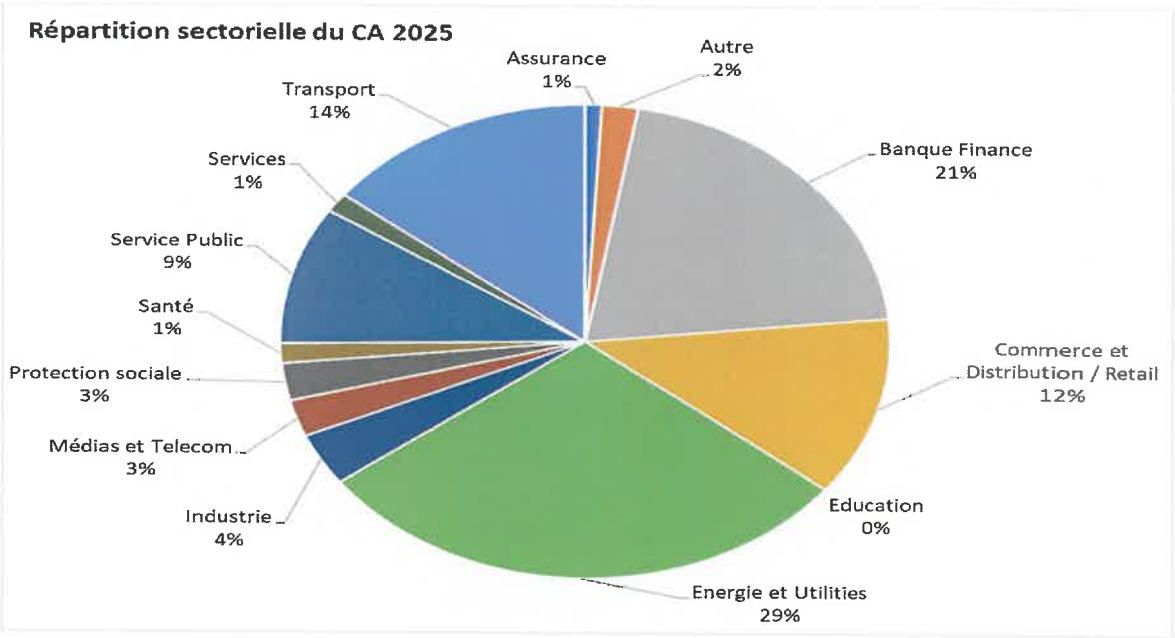
Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 198 958 138 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	198 759 963	99,90 %
Produits des activités annexes	198 174	0,10 %
TOTAL	***198 958 138***	***100.00 %***



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 5 681 418 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	27 165 206	6 753 402	20 411 804
Résultat financier	475 973	118 329	357 644
Résultat exceptionnel	3 220	801	2 419
Participation des salariés	-4 791 192	-1 191 114	-3 600 078
TOTAL	***22 853 207***	***5 681 418***	***17 171 789***

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements	33 089	8 272
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.	5 075 807	1 258 952
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	***5 108 896***	***1 267 224***

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	-
Crédit d'impôt mécennat	444 501
TOTAL	***444 501***

Intégration fiscale

La société mc2i est intégrée fiscalement à la société Magenta Développement qui est la tête de groupe fiscale.
Au titre des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Filiales sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, les Filiales versent à la Société Mère, à titre de contribution au paiement de l'I.S. dû par le Groupe Intégré, un montant d'impôt correspondant à l'I.S. (que ce soit à titre d'acomptes ou de solde) qui aurait grevé leur résultat et/ou les plus-values nettes à long terme de l'exercice si elles avaient été imposables distinctement.

Pour chacun des exercices d'appartenance des Filiales au Groupe Intégré, les charges en matière d'I.S. des Filiales sont déterminées en faisant application de l'ensemble des règles de droit commun, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration (notamment en prenant en considération les résultats fiscaux figurant sur les tableaux 2058-A bis des déclarations fiscales précédentes des Filiales).

La charge d'I.S. des Filiales, dont la détermination fait l'objet des dispositions du présent article, n'est en aucune manière limitée en fonction des dettes d'I.S. incombant à la Société Mère du fait de l'existence du Groupe Intégré.

Dans l'hypothèse où les Filiales enregistreraient un déficit à la clôture d'un exercice, l'économie d'impôt sur les sociétés réalisée par le Groupe Intégré serait conservée par la Société Mère et les Filiales ne seraient titulaires, à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère, pas même dans le cas où cette dernière se serait constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 8 348 575 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablir(418100)	8 139 197
TOTAL	***8 139 197***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais remises ristour. a obtenir(409800)	107 271
Organ. sociaux - produits a recevoir(439000)	38 115
Etat - produits a recevoir(448200)	8 333
Collecte micro don(467100)	240
Mar.dev-hors c/c(467101)	1 784
Abondement microdon(467130)	1 980
Frais(467140)	15
TOTAL	***157 739***

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Produits financiers a recevoir(518700)	51 639
TOTAL	***51 639***

Charges constatées d'avance = 1 359 732 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	1 359 732
TOTAL	***1 359 732***

Charges à payer = 20 307 464 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(518100)	10 358
TOTAL	***10 358***

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus(458800)	9 863
TOTAL	***9 863***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fac. non parvenues(408100)	1 127 759
TOTAL	***1 127 759***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour conges a payer(428200)	5 079 152
Autres charges a payer(428600)	7 779 576
Dettes personnel participation(428650)	43 889
Participation(428651)	4 791 192
Autres charges a payer(438600)	492 175
Etat,ch. a payer (448600)	973 499
TOTAL	***19 159 483***

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT

Produits constatés d'avance = 14 144 741 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	14 144 741
TOTAL	***14 144 741***



Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes (Grant Thornton)	38 060
- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes (Sacor Audit)	38 060
TOTAL	***76 120***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1 482
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	72
TOTAL	***1 554***

Engagements donnés = 4 070 483 €

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 070 483
TOTAL	***4 070 483***

Evaluation des engagements de retraite selon la norme IAS19 et révisée par la norme FAS87 : Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière, les droits étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée, compte tenu de la probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits.

Taux retenu : Taux IBOXX au 31/12/2025 : 3,85%

Tables retenues :
Mortalité INSEE 2024
Turn-over moyen
Profil carrière décroissant moyenne

Valeur actuelle des droits : 2 750 326 €
Charges sociales à 48% : 1 320 157 €
Total engagements : 4 070 486 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES SACOR AUDIT